

PAR COURRIEL

Le 8 décembre 2015

**Objet : Demande d'accès concernant un développement résidentiel localisé sur les lots  
2 375 788, 3 376 557, 3 580 669, 3 580 577, 3 580 578, 3 580 593 et 3 581 082 à  
Saint-Anselme**

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 3 décembre 2015, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièce jointe le document visé par votre demande. Il s'agit de :

- Rapport d'accident technologique du 27 juillet 2000, 5 pages.

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Original signé par :*

Sylvie Lessard  
Répondante régionale de l'accès  
aux documents

p. j.

Sainte-Marie  
675, route Cameron, bureau 200  
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7  
Téléphone : 418 386-8000, poste 226  
Télécopieur : 418 386-8080  
Courriel : [sylvie.lessard@mdelcc.gouv.qc.ca](mailto:sylvie.lessard@mdelcc.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mdelcc.gouv.qc.ca](http://www.mdelcc.gouv.qc.ca)

Québec  
1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100  
Québec (Québec) G2K 0B7  
Téléphone : 418 644-8844  
Télécopieur : 418 646-1214



### ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-00-19060-01

T-12-2000-07-27 - 120

Date événement: 2000-07-27      Heure événement:  
Organisme imp: FERME LAITIÈRE LEBLOND ET FILS INC.  
Adr organisme: 140 DE LA PETITE GRILLADE  
Ville organisme: SAINT-HENRI  
Endroit événement: LOT 22 OU 23      53 / 54  
Ville événement: SAINT-ANSELME  
Produit en cause: PURIN

Nb photo: 5  
Tel organisme: 418-882-2738  
Poste:  
Code postal:  
Code sp:  
No ville: 19060  
État du Produit: LIQUIDE

Non classé:	X
Classe:	
ONU:	

Quantité: APPROXIMATIVE  
Impliqué:  
Déversé:  
Récupéré:

Aspects humains  
Sans objet: X  
Évacué:  
Blessé:  
Traité:  
Hospitalisé:  
Décédé:

SECTEUR: RURAL  
IMPACT: MILIEU NATUREL  
TYPE D'ÉVÉNEMENT: AUTRES

SOMMAIRE: ÉPANDAGE DE PURIN À MOINS DE 30 M. D'UN Puits D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE.

Signalé: 53 / 54      Signalé par le MEF: NON      Retour appel: 15:25  
Organisme: RESIDENT      Fin conversation: 15:30  
Téléphone: 418- 53 / 54      Date: 2000-07-27

#### PERSONNES PRÉSENTE SUR LES LIEUX

Sortie: OUI      Heure arrivée: 16:05  
Environnement: GUY PARADIS      Heure départ: 16:30  
Org impliqué:      Temps total: 180  
Municipale:      Nbs sortie: 1  
Autres: 53 / 54 PLAIGNANT      Catégorie: 1  
Demande travaux: NON  
Émission 115: NON  
Fonds urgence: NON  
Per Traitement: COMBINÉ

Transféré: AGR      Zone: X:      Y:      Datum: NAD8

Signature: Guy Paradis

Date: 2000-07-27



## ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-00-19060-01

T-12-2000-07-27 - 120

Rapport détaillé: 2000-07-27:

15:25: Retour d'appel au plaignant suite à un signalement fait au service agricole:

Le plaignant me dit qu'il y a eu épandage de purin de porc à moins de 30 m. de son puits d'eau potable. L'épandage se serait fait cette avant-midi sur un 53/54 Il y aurait encore des traces de visibles. Il demeure au 53/54 à St-Anselme. Le terrain où a eu lieu l'épandage, appartiendrait à 53/54 et le purin aurait été épandu par 23/24. Je me rends sur place.

16:05 à 16:30: Visite des lieux:

Sur place, je rencontre le plaignant, 53/54 au 53/54 Je constate qu'il y a eu épandage sur la terre 53/54 Le plaignant a un puits juste à côté de sa résidence vers l'avant. Je mesure avec un gallon à mesurer la distance entre le puits et les premières traces d'épandage du purin et cette distance est de 18.3 mètres (60 pieds). Les traces de purin sont bien visibles et dégagent une odeur caractéristique.

En soirée vers 21H15, j'ai communiqué au téléphone avec l'entrepreneur Vachon, 23/24

Au téléphone, 23/24 m'a dit en l'absence de 23/24 que sa compagnie n'avait pas épandu à cet endroit aujourd'hui.

Par la suite, 53/54 m'a dit que le terrain en question, le lot 22 selon lui, ne lui appartenait plus puisqu'il l'a cédé à 53/54 Mais le terrain est loué à 23/24 (ou il y a entente d'épandage).

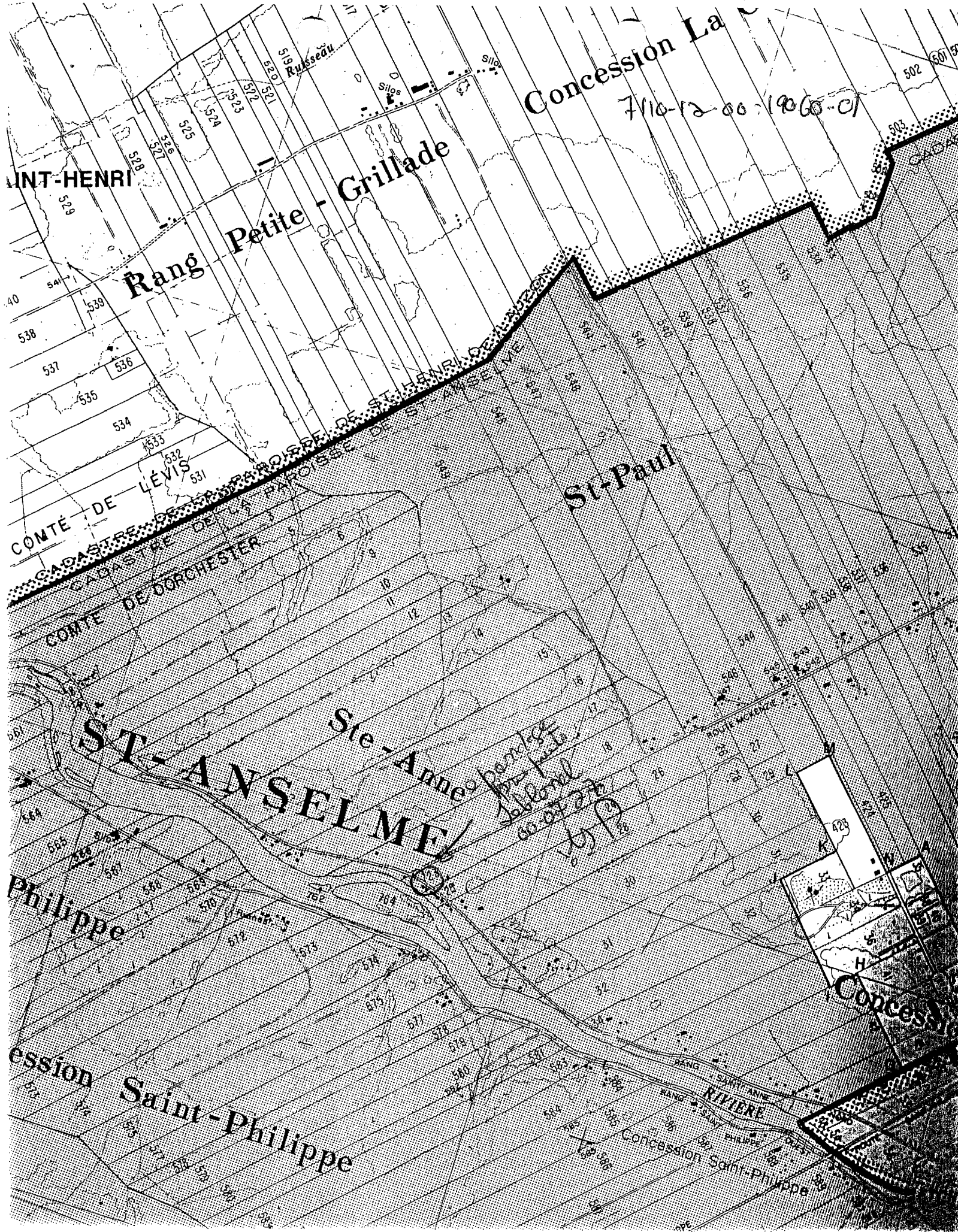
Pour sa part, 23/24 m'a dit au téléphone que c'est son entreprise qui avait elle-même épandu le purin et non 53/54 comme par les années passées (d'où la méprise). (53/54 qui aurait épandu le purin et il pensait que 53/54 avait respecter 30 mètres de ce puits comme il l'a fait pour un puits d'un autre voisin situé sur le lot d'à côté, même côté du chemin.

Par: Guy Paradis, intervenant.

Signature: \_\_\_\_\_

*Guy Paradis*

Date: 2000-07-27



Concession La

7/10-12-00 (1965-C)

ST-HENRI

Rang Petite-Grillade

COMTE DE LEVIS

ST-PAUL

ST-ANSELME

Philippe

Concession Saint-Philippe

Concession

RIVIERE

Concession Saint-Philippe

Rue de St-Henri

Rue de St-Anselme

Rue de St-Paul

Handwritten notes and stamps, including '7/10-12-00 (1965-C)' and other illegible markings.



N/D : 7110-12-00-19060-01 (#120)

Identification : Ferme Larivière & Lévesque et fils  
Épandage near Ste Anne, St Armand



Photo 1 et 2, 2000-07-27 - vue de l'épandage à partir de 53/54

Photo : 3 Date : 2000-07-27

Notes :

Pistes de placement

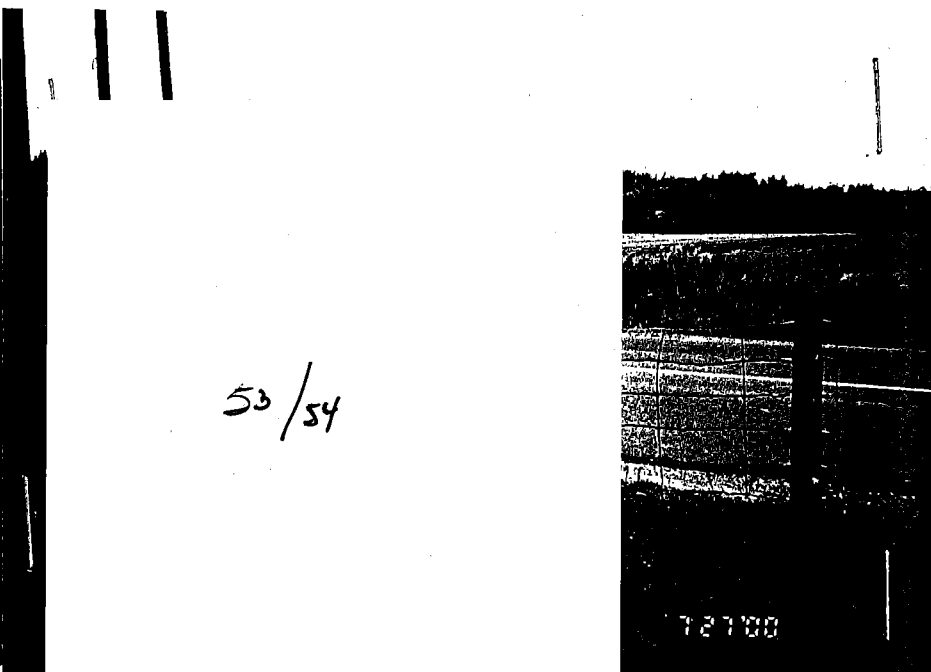


Photo : 4 Date : 2000-07-27

Notes :

Trocs d'épandage  
les plus près de la  
route et des pistes





N/D : 7110-12-00-19060-01 (#120)

Identification : Ferme Laitière de Land et fils  
Épandage ng Ste-Anne, S. Anselme

Photo : 5 Date : 2000-07-27

Notes :

idem #4



Photo : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Notes :

Photo : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Notes :

*Guy Pérois*